



30.07.2019 – 09:10 Uhr

Fête nationale - Deux feux d'artifice en toute sécurité

Bern (ots) -

Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI), le BPA et la Suva rappellent les mesures de précaution les plus importantes afin de vivre une Fête nationale en toute sécurité. L'usage de feux d'artifice n'est en effet pas sans danger: quelque 105 personnes se blessent en effet chaque année avec des engins pyrotechniques aux alentours du 1er août.

Quelque 105 personnes se blessent chaque année aux alentours du 1er août avec des engins pyrotechniques. Les accidents impliquant des enfants ne sont pas inclus dans cette statistique, car il n'existe aucun chiffre à ce propos.

En Suisse, les feux d'artifice sont classés en quatre catégories de dangerosité. Celui qui utilise des engins pyrotechniques devrait commencer par se renseigner auprès du personnel de vente, puis lire le mode d'emploi. Les feux d'artifice «maison» provoquent encore et toujours des accidents. Leur fabrication est par conséquent fortement déconseillée.

Les feux d'artifice sont aussi impressionnantes que dangereuses. En effet, la température d'allumage d'un simple feu de Bengale dépasse déjà les 400 °C. L'inattention et la négligence sont les causes principales d'accident. Pour éviter les incendies et les blessures, il est important de suivre les recommandations ci-dessous.

Mesures de précaution à adopter lors de l'utilisation de feux d'artifice

- Lors de l'achat de feux d'artifice, informez-vous sur l'utilisation de chaque engin auprès du personnel de vente. Lisez le mode d'emploi et respectez les consignes.
- Gardez de l'eau à proximité pour éteindre un feu ou refroidir des brûlures.
- En fonction de l'engin pyrotechnique, respectez une distance de sécurité de 40 à 200 mètres par rapport aux bâtiments, aux champs et aux lisières de forêt. Il est interdit d'allumer des feux d'artifice à proximité d'autres personnes.
- Fermez les lucarnes, les fenêtres et les portes.
- Les allumettes, briquets et feux d'artifice n'ont rien à faire dans les mains d'enfants en bas âge. Expliquez aux enfants le maniement correct des engins pyrotechniques correspondant à leur âge et surveillez-les.
- Attendez dix minutes avant de vous approcher des ratés. Aspergez-les d'eau et ne tentez en aucun cas un second allumage.
- Les fusées doivent être allumées depuis une bouteille ou un tuyau solidement ancrés dans le sol. Ne les plantez jamais directement dans le sol.
- Les feux d'artifice «maison» sont à proscrire.
- Ne fumez jamais à proximité d'un feu d'artifice.
- Respectez impérativement les éventuelles interdictions de faire du feu décrétées par les autorités. Une vue d'ensemble nationale est disponible sur le site de l'Office fédéral de l'environnement.

Informations complémentaires:

- Rolf Meier, service de presse CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch
- Nicolas Kessler, service de presse BPA, 031 390 21 16, medias@bpa.ch
- Jean-Luc Alt, porte-parole Suva, 026 350 37 81,

jeanluc.alt@suva.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100830591> abgerufen werden.